



Les rendez-vous  
de la MAF

SE RENCONTRER, ÉCHANGER, S'INFORMER

## Comment s'inscrire ?

1. Rendez-vous sur [www.rdv-maf.fr](http://www.rdv-maf.fr)
2. Choisissez votre journée
3. Entrez votre numéro adhérent (sans la lettre clé)
4. Remplissez vos coordonnées
5. Validez
6. Recevez votre email de confirmation

**La MAF vous donne  
rendez-vous à Rouen**

## Restez connectés



Live-tweetez vos ateliers  
avec le hashtag **#RDVMAF**



Publiez vos photos sur notre page  
Facebook

## Restons en contact

- Connectez-vous sur votre espace adhérent pour :
- déclarer vos activités professionnelles ;
  - consulter la documentation ;
  - retrouver nos différentes offres ;
  - avoir accès aux coordonnées de vos correspondants.

**jeudi 5 juillet 2018**

**Hôtel de Bourgtheroulde**  
15 Pl. de la Pucelle, 76000 Rouen

**www.maf.fr** | Tél : 33 (0)1 53 70 30 00  
189 boulevard Malesherbes 75856 Paris Cedex 17

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables  
Entreprise régie par le code des assurances

Photo : Xavier Muyard

**MAF** | Mutuelle  
des Architectes  
Français  
assurances

VOUS AVEZ L'AUDACE, NOUS AVONS L'ASSURANCE.

La MAF a le plaisir de vous convier à une **rencontre d'information, de prévention et de conseil**, destinée aux architectes de Normandie.

À cette occasion, vous pourrez **échanger avec des représentants de la MAF** :



Des rendez-vous personnalisés avec votre conseiller MAF/MAF Conseil vous sont proposés tout au long de la journée.

8 h 30 - 9 h 00 | **Accueil petit-déjeuner**

9 h 00 - 11 h 00 | **Maison individuelle : éviter les sinistres**

Nos solutions d'accompagnement et de conseil pour mener à bien vos missions de maison individuelle.

*Durée : 2 h*

*Animé par Nadine Sauvé et Antoine Bourguignon.*

- Sécuriser la mission d'architecte
- Les outils de prévention MAF
- Exemples-types de sinistres

11 h 00 - 13 h 00 | **La réception de travaux**

Tout savoir sur cette étape clé du chantier, point de départ de la garantie légale.

*Durée : 2 h*

*Animé par la direction des Sinistres.*

13 h 00 | **Déjeuner**

14 h 15 - 16 h 30 | **Le contrat d'architecte en marchés privés : les bonnes pratiques**

Découvrez comment élaborer votre contrat d'architecte pour être bien défendu en cas de litige.

*Durée : 2 h 15*

*Animé par l'équipe de la Protection Juridique.*

- La conclusion du contrat d'architecte
- Les pièges à éviter
- L'exécution du contrat
- La fin de la mission

16 h 30 | **Fin**

Formation continue :  
**une attestation de présence**  
vous sera délivrée à l'issue de cette journée

